

La rentrée scolaire sera organisée selon le niveau 2 du protocole sanitaire...

5-6 minutes

"L'évolution de la situation sanitaire nous conduit à retenir le niveau 2, celui qui nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible, avec les élèves en classe, tout en préservant la santé de chacun", annonce le ministre de l'Éducation nationale dans le *Journal du dimanche* du 22 août 2021. Jean-Michel Blanquer veut "généraliser" les capteurs de CO² dans les établissements scolaires et promet une aide aux collectivités pour les installer. "Il est faux de dire que le milieu scolaire serait plus propice qu'un autre à la diffusion du virus", affirme par ailleurs le ministre.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Droits réservés - DR - Philippe DEVERNAY/MENJS

Dans le *Journal du dimanche* du 22 août 2021, le ministre de l'Éducation nationale détaille les modalités de la rentrée scolaire du 2 septembre pour les élèves. "L'évolution de la situation sanitaire nous conduit à retenir le niveau 2, celui qui nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible, avec les élèves en classe, tout en préservant la santé de chacun", indique le ministre.

Le niveau 2 du protocole sanitaire, qui en prévoit 4 selon l'ampleur de l'épidémie ([lire sur AEF info](#)), repose sur :

- l'accueil en présentiel des élèves à tous les niveaux,
- le port du masque à l'intérieur,

- le lavage des mains,
- une aération renforcée,
- une limitation du brassage des élèves par niveau,
- une désinfection des surfaces plusieurs fois par jour,
- une pratique sportive en intérieur et en extérieur (pas de sports de contact en intérieur).

Dès le 1er cas contact, la classe sera fermée dans le 1er degré et dans le secondaire, et les élèves sans vaccination complète devront rester à domicile. Dans le JDD, Jean-Michel Blanquer précise que pour les élèves vaccinés, les parents devront présenter une "attestation" et "l'assurance-maladie pourra vérifier le statut vaccinal des contacts à risque". Les parents seront libres de dire si leur enfant est vacciné ou non.

Le ministre indique que cette règle s'applique également pour les élèves de 6e qui ne sont pas en âge d'être vaccinés, ce qui signifie que ces élèves, qui ont moins de 12 ans, resteront à domicile lors de l'apparition d'un cas. En outre, les élèves non vaccinés pourront participer aux sorties scolaires, sauf s'ils sont mélangés avec du public, comme dans un musée par exemple.

les conditions de la rentrée identiques partout en métropole

"Pour l'instant, les conditions de la rentrée seront identiques partout en métropole", annonce le ministre mais en Outre-mer, en particulier aux Antilles et en Guyane "où la situation est grave", le gouvernement prendra "la semaine prochaine des mesures spécifiques, qui pourraient aller au-delà du niveau 4 [niveau le plus élevé]".

Dans une tribune le 19 août, plusieurs médecins et scientifiques jugeaient "impensable d'envisager une reprise de l'école avec un niveau 2 du protocole sanitaire" au vu du taux d'incidence "cinq fois supérieur à celui de la rentrée 2020" chez les enfants et les adolescents ([lire sur AEF info](#)).

Dans le JDD, Jean-Michel Blanquer répond que le gouvernement prend ses "responsabilités" et qu'on "bénéficie cette fois de la vaccination" qui sera facilitée en milieu scolaire ([lire sur AEF info](#)). "Dans tous les collèges et lycées de France, élèves et personnels auront accès au vaccin, à proximité ou au sein même de leur établissement", souligne le ministre pour qui "il est faux de dire que le milieu scolaire serait plus propice qu'un autre à la diffusion du virus".

généraliser les capteurs de CO2

Par ailleurs, en matière de dépistage, le MEN souhaite "poursuivre la politique d'autotests", dans le cadre d'une "stratégie de ciblage".

Il vise un objectif de 600 000 tests salivaires dans le 1er degré, "un chiffre qui a été atteint en juin", assure le ministre.

Concernant les capteurs de CO², le ministre de l'Éducation nationale indique qu'il veut les "généraliser", afin de "mesurer les besoins d'aération". Il souhaite le faire "en partenariat avec les collectivités locales, dont c'est la compétence, plutôt que par la contrainte". "Nous aiderons même celles qui auraient des difficultés pour aller vite dans cet investissement nécessaire et raisonnable", annonce le ministre.

Quant aux purificateurs d'air, ils "peuvent être utiles surtout pour les salles impossibles à aérer suffisamment par les fenêtres".

un manque "d'informations concrètes" (Snes-FSU)

"Encore une fois les personnels apprennent les conditions de rentrée dans la presse", déplore le [Snes-FSU](#) sur Twitter le 22 août. Le syndicat pointe le manque "d'informations concrètes" : "qui va encadrer les opérations de vaccination ? Comment vont s'organiser les sorties scolaires dans les musées et les théâtres ? Quelle sera la politique de tests dans le 2nd degré ?", demande le syndicat, qui note qu'"à 10 jours de la rentrée, le ministre découvre l'importance des capteurs de CO² !"